

Mémoires du CONGO



BULLETIN D' INFORMATION

N° 7 – Février 2006

SOMMAIRE

Un baroud d'honneur?	2
<i>A propos de Afrika-getuigenissen</i>	3
Valoriser l'expertise africaine de la Belgique	4
<i>Nos équipes au travail</i>	
– Le DVD sur les administrateurs de territoire	5
– Le DVD sur les agronomes et les vétérinaires	6
– Un DVD sur l'action médicale belge au Congo	6
– Equipe documentation	9
– Nouveaux enregistrements	9
– Un catalogue des ouvrages de références sur le Congo Belge	9
– Contacts avec la Coopération belge	10
Appréciations sur l'œuvre coloniale belge	11
<i>Nos journées de projections</i>	11
Comptes de l'exercice 2005	12

Un baroud d'honneur?

Un de nos membres nous a fait part de son scepticisme concernant l'efficacité de nos actions, constatant autour de lui combien le public continue à être désinformé sur tout ce qui concerne la colonisation belge. Il en arrivait à parler d'un baroud d'honneur.

Voici notre réponse:

Je comprends votre scepticisme mais je ne le partage pas. Il y a d'ailleurs une vieille devise de chez nous: «il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer». C'est ma première réaction.

La seconde est basée sur des résultats déjà tangibles alors que nous n'en sommes encore qu'à l'enregistrement de la mémoire des anciens coloniaux et à la diffusion de livres et de films. Or, notre action va se développer avec la réalisation de DVD destinés au public non colonial. D'autre part, déjà au Congo des voix s'élèvent pour reconnaître les bienfaits de la colonisation. Nous projetons d'y développer nos interventions.

La troisième découle du fait que nous travaillons sur le long terme. Les médiathèques que nous constituerons aux musées de Tervuren et de Namur seront à la disposition des chercheurs, historiens, écrivains et étudiants de l'avenir. Lorsque auront disparu toutes les critiques actuelles basées sur une idéologie qui s'estompera à la longue, la vérité finira bien par triompher. Nous travaillons surtout pour l'Histoire.

Mais, dès à présent, à nos détracteurs, il faut présenter nos publications et nos films. S'ils sont honnêtes, ils finiront par être tout au moins ébranlés.

Ce n'est donc pas un baroud d'honneur comme vous l'écrivez. Mais même si ce devait l'être, ce sera notre fierté de l'avoir mené

Georges LAMBERT

À propos d'Afrika getuigenissen

S'il a pu y avoir quelques froncements de sourcils lorsque, voici bientôt deux ans, la décision a été prise de compléter l'édifice Mémoires du Congo par le voisinage d'une structure néerlandophone autonome, quiconque aura pu constater depuis lors que cette initiative aura été salutaire et indispensable.

En effet, personne ne pourra nous contredire lorsque nous constatons que, dès ce moment, les relations entre Mémoires du Congo et Afrikagetuigenissen se sont poursuivies sous le soleil éclatant d'une entente plus que parfaite. Une certaine interpénétration entre les deux conseils d'administration n'est sans doute pas étrangère à cette réussite.

Voici d'ailleurs quelques aspects saillants de cette entente cordiale:

- En parfaite complémentarité, nous poursuivons activement l'enregistrement de précieux témoignages sur la vie au Congo belge, même s'il est vrai - et d'ailleurs compréhensible - que Afrika-getuigenissen n'a pas encore résorbé son retard par rapport à son grand frère (sa grande soeur?). De même, la collecte de nombreux souvenirs écrits et pièces d'archives en rapport avec la vie coloniale est activement poursuivie;
- Ensemble, nos deux associations se sont attelées au sauvetage et à la remise en valeur d'anciens films (professionnels ou d'amateurs) sur le Congo. Le lancement du remarquable film «Réalités congolaises» de Robert Bodson aura été un premier et éclatant succès à cet égard;

- Toujours en parfaite entente, les premiers pas ont été franchis en vue du lancement d'un important projet d'étude scientifique et pluridisciplinaire visant à établir un bilan parfaitement objectif de l'époque coloniale belge;

- Ensemble, nos deux associations se sont préoccupées de la marche des affaires au sein de l'UROME, cette «Union royale» plus que nonagéniaire qui regroupe un nombre important d'associations d'anciens d'Afrique et qui se trouve actuellement à la croisée des chemins.

- Il va sans dire que Afrikagetuigenissen, tout en agissant selon sa propre dynamique et plaçant parfois des accents qui lui sont propres, se félicite et exprime sa reconnaissance à Mémoires du Congo d'avoir pu bénéficier de l'expérience et du rayonnement que cette association a réussi à acquérir en si peu de temps.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, poursuivant ainsi la ligne continue d'échanges d'informations entre nos deux associations, d'inviter quiconque à adresser à Afrika-Getuigenissen toute information susceptible d'être utile à la réalisation de ses objectifs parmi les anciens d'Afrique néerlandophones. A cet effet, il suffit de s'adresser à son secrétariat qui est situé Hollandsvin 4 à 3120 Tremelo (Téléphone 016 53 18 64), voire à Mémoires du Congo même, qui transmettra. Merci d'avance!

Guido Bosteels
Président de Afrika-getuigenissen

VALORISER L'EXPERTISE AFRICAINE DE LA BELGIQUE

Depuis 1960, la colonisation belge a souffert d'un désintérêt rapide, de la part de nos responsables politiques d'abord, de nos institutions scientifiques ensuite. Et l'opinion publique a suivi, matraquée par une «pensée unique» politiquement correcte, faite d'anathèmes et de stéréotypes, ignorante des réalités du terrain et du contexte historique, jugeant suivant les critères de l'an 2000 ce qui s'est passé il y a cinquante ou cent ans.

«*Mémoires du Congo*» et «*Afrika Getuigenissen*» considèrent, avec bien d'autres (scientifiques et même politiques) que le moment est venu de dégager une connaissance plus éclairée des choses, d'autant plus que l'opinion des Congolais va dans le même sens, plus rapidement peut-être que chez nous.

La **justification scientifique** d'une appréhension objective de la colonisation belge sous tous ses aspects, positifs et négatifs, avec ses qualités et ses défauts, ses forces et ses faiblesses, fondée sur une analyse rigoureuse des faits et les situant dans leur contexte historique, n'est pas à prouver. Elle éviterait notamment que ces contre-vérités n'entrent définitivement dans les livres d'histoire.

La **justification politique** découle de la nécessité de redresser l'image de la Belgique dans le monde et de renforcer ainsi notre diplomatie, en Afrique notamment. Les conclusions de la commission parlementaire dite commission Lumumba a déjà fait une proposition à cet égard «La Commission recommande que l'on encourage les recherches historiques multidisciplinaires et inter-

nationales concernant l'époque coloniale et postcoloniale. Le monde politique pourrait, sur base d'un ensemble d'éléments de faits objectifs et scientifiquement établis, faire un travail de synthèse qui contribue à exorciser le passé»

La **justification économique** - préserver et valoriser notre expertise africaine, qui fut considérable mais qui s'étiola faute d'être soutenue et utilisée et s'inspirer de certaines des méthodes que la colonisation belge a appliquées et qui ont permis l'essor prodigieux de l'économie congolaise jusqu'en 1959 - complète les précédentes

Les objectifs à atteindre sont donc, d'une part, de présenter impartialement l'action de la Belgique en Afrique centrale, (le déroulement de la colonisation et son impact) et, d'autre part, de faire connaître et valoriser l'expertise africaine existant en Belgique.

Il faut à cet effet sensibiliser à la fois les «détenteurs» de l'expertise africaine et les «acteurs» du jugement porté sur notre colonisation. Ce sont 1) les milieux universitaires (recherche, expertise, enseignement) et les enseignants en général 2) le milieu politico-administratif 3) les médias et le monde culturel ainsi que 4) les mêmes acteurs au Congo (voire dans les pays européens et aux Etats-Unis où les préjugés anti-colonisation belge sont tenaces).

Pas question de polémique ou de propagande (ce qui serait contre-productif) mais d'une action nécessairement à long terme, impartiale au plan politique et philosophique, visant au maximum d'objectivité. Nos deux associations sœurs peuvent jouer un rôle catalyseur déterminant à cet égard.

Les actions envisagées seraient de:

1. Continuer voire étendre le travail entrepris par «*Mémoires du Congo*» et «*Afrika Getuigenissen*»
 - collecte, archivage et préservation de documents
 - enregistrement et valorisation de l'histoire orale de la colonisation
2. Faire établir une «histoire de la colonisation» au départ d'une série de bilans sectoriels (critiques) de la colonisation belge par des équipes de chercheurs universitaires (compétents, motivés, rémunérés) pratiquant les méthodes scientifiques, critiques, neutres.
3. Organiser un/des débat(s) sur la question pour faire mûrir les idées et susciter des initiatives appropriées: reprendre l'idée de Louis Michel des «Etats généraux de l'Afrique centrale».
4. Publier et diffuser (vulgarisation de haut niveau)
5. Impliquer des partenaires au Congo
6. Créer un «centre de référence de l'expertise belge en Afrique centrale», (CREAC). Ce projet est en cours et aboutira sans doute en 2006.

André HUYBRECHTS

NOS EQUIPES AU TRAVAIL

LE DVD SUR LES ADMINISTRATEURS DE TERRITOIRE

La première partie du dvd consacré à la Territoriale, qui a permis à notre équipe de 3 A.T. de sélectionner les témoignages, photos et films, est à présent achevée.

Depuis notre dernier compte-rendu, nous avons peaufiné les extraits rassemblés sur deux dvd de transition, nous les avons répartis en 17 sujets ou séquences ou encore pages. Celles-ci contiennent 70 tableaux afin de permettre aux 23 A.T. (dont deux veuves) d'évoquer la multiplicité des sujets qu'ils (ou elles) ont choisis.

L'introduction présente - en voix off - la Territoriale, son origine et sa place dans l'administration de l'ancien Congo belge. Les 17 «charnières», correspondant aux 17 matières traitées assurent à présent en voix «off», la présentation des sujets évoqués. Chacun de ceux-ci occupe une page du dvd. Dans son état actuel le dvd, si on le regarde et l'écoute de bout en bout, propose deux heures de projection. Mais il sera loisible à chacun de «piquer» la ou les pages de son choix.

Sur d'autres dvd ont été numérisés les photos et films que nous avons reçus de plusieurs d'entre vous et nous vous en remercions vivement car ces documents sont indispensables pour animer vos témoignages. Dans les prochains jours nous vous demanderons de bien vouloir nous confirmer votre accord pour l'intégration de ces documents à vos témoignages.

C'est donc autant de pièces d'un puzzle que nous avons élaborées.

Ce travail d'équipe, qui a exigé environ 240 heures de prestation, achève la première phase du travail, celle de la production. Des compléments de photos ou films s'avèreront encore nécessaires en cours de montage. Nous en sommes conscients.

Pour réaliser la seconde étape, qui consiste dans le montage de cette diversité d'éléments, il y a eu lieu de faire appel à un véritable cinéaste outillé d'un matériel performant et spécialisé dans cette procédure. Il devait aussi, c'est évident, être doté de qualités artistiques incontestables. En effet, sur le plan artistique de nouvelles sélections, des découpages et des manières d'assembler devront intervenir pour assurer un complément d'animation, et d'intérêt aux textes déjà retenus. Et cela sans trahir la vérité historique ni l'essence, ni le sens des témoignages. C'est pourquoi le cinéaste choisi sera à chaque étape de son travail en concertation avec l'équipe des A.T..

Ce cinéaste de talent, nous estimons l'avoir trouvé en la personne de Monsieur Hubert van Ruymbeke, ancien colonial, fils de territorial d'abord et de colon ensuite, professionnel du cinéma depuis une trentaine d'années et auteur de plusieurs dizaines de films. Notre Conseil d'Administration a entériné ce choix si bien que, incessamment, va débiter une collaboration étroite entre nos deux équipes selon un cahier des charges qui a obtenu l'accord des deux parties.

Nous sommes très heureux à la perspective de cet apport pour la création d'un produit qui s'adressera à un public le plus nombreux et le plus diversifié possible. Nous pensons que la diversité des sujets exposés, leur accent de sincérité, leur caractère anecdotique, ainsi que la facilité d'accès aux diverses plages permettront de séduire un large public. Nous souhaitons à Hubert van Ruymbeke de réaliser un travail qui soit à la hauteur du défi que nous essayons de relever vis-à-vis d'un public qui doit être réconcilié avec la colonisation belge. Sa motivation est égale à la nôtre.

C'est avec enthousiasme que nous abordons cette nouvelle phase d'un travail qui s'inscrit dans l'objectif de «MEMOIRES DU CONGO» à savoir: informer les générations à venir sur la manière dont des belges ont œuvré au Congo avant l'indépendance en étroite proximité avec les congolais, dans le respect de leur langue et de leurs coutumes.

LE DVD SUR LES AGRONOMES ET LES VETERINAIRES

Une première analyse des 24 enregistrements dont nous disposons concernant les témoignages d'agronomes et vétérinaires tant de l'administration que du secteur privé ainsi que de colons agricoles a été terminée au début de l'année 2005 par le groupe de 12 membres réunis dans ce but.

Nous en avons extrait les séquences les plus significatives dans quatre DVD d'une durée d'environ une heure chacune et représentant les quatre thèmes choisis:

- A. Contributions au développement du pays*
- B. La vie en milieu agricole*
- C. La main-d'œuvre et le paysannat*
- D. Relations avec les Congolais*

Ces enregistrements ont ensuite été revus afin de créer un film de 1 h 20' seulement, mais toujours divisé en quatre chapitres.

Ce film a été projeté au Forum de Mémoires du Congo le 12 août 2005 afin d'obtenir l'avis des membres sur les choix effectués et de récolter leurs suggestions avant de procéder à sa finalisation.

Il a été décidé de limiter les réunions à 12 personnes et de confier la finalisation du DVD à trois membres: Pierre Butaye, Ernest Christiane et Guy Dierckens chargés de rédiger le livret d'accompagnement, les textes d'enchaînement des séquences à dire en voix off, l'insertion de photos et séquences filmées.

Le projet définitif était assez avancé en fin d'année pour que Mémoires du Congo puisse entamer en 2006, tant pour nous que pour le DVD sur la Territoriale, les négociations avec une firme spécialisée qui sera chargée d'en faire un film dont la qualité technique en autorisera la vente et la projection en public ou, éventuellement, par une chaîne de télévision.

UN DVD SUR L'ACTION MEDICALE BELGE AU CONGO

Si à la fin du XIXe siècle, les connaissances du monde en matière médicale étaient souvent encore embryonnaires, en médecine tropicale, tout restait à découvrir.

Débutée modestement dans ce contexte, l'action médicale en Afrique centrale a connu, au Congo Belge, un prodigieux développement.

L'histoire de cette aventure est tellement vaste, tellement riche aussi, qu'il est impossible de la traiter globalement en quelques pages ou moments de DVD.

Aussi nous a-t-il paru préférable de n'en aborder que les aspects les plus décisifs et aux effets les plus durables, tels la **recherche** scientifique et l'**enseignement médical**.

EQUIPE DOCUMENTATION

L'équipe «documentation» a continué son travail de collecte, analyse et classement des documents déposés par nos membres, soit en relation avec leur enregistrement audio-visuel, soit indépendamment de celui-ci. A ce jour, sont établies 170 fiches d'identification et 225 fiches documentaires correspondant aux documents archivés (audition et autres documents: écrits, dactylographiés ou imprimés, autres...). Le tout fait l'objet d'un classement informatisé.

Constatant que nos membres disposent très souvent de livres traitant directement ou indirectement de la colonisa-

tion, livres qui «dorment» au grenier ou sur l'une ou l'autre étagère et risquent ainsi de disparaître un jour à jamais, l'équipe «documentation» prend une initiative complémentaire à ses tâches de conservation de témoignages. Si des livres ne vous sont plus nécessaires ou utiles, faites-nous signe: A. Huybrechts (02 767 65 26) ou A. Wautelet (02 731 38 04). Nous veillerons à les confier à des bibliothèques spécialisées, centres de recherche, Universités ou experts qui en assureront la conservation et la consultation par des chercheurs soit en Belgique, soit en Afrique.

NOUVEAUX ENREGISTREMENTS

Le classement par catégories socioprofessionnelles des 138 enregistrements que nous avons déjà réalisés (voir bulletin 6) fait ressortir que certaines activités sont insuffisamment représentées. Nous pensons particulièrement aux missions qui ont joué au Congo Belge un rôle primordial, à la magistrature, aux agents de sociétés de transports ou industrielles, aux enseignants, aux agents du Fonds du Bien-Etre Indigène et de l'Office des Cités Africaines, aux colons agricoles ou autres, etc. Nous projetons donc d'entamer une nouvelle série d'enregistrements et faisons particulièrement appel aux candidats ayant fait partie de ces catégories.

UN CATALOGUE DES OUVRAGES DE REFERENCE SUR LE CONGO BELGE

Une équipe de nos membres s'est appliquée à éditer un tel catalogue. En essayant de ne pas tomber dans une trop grande subjectivité, elle a réalisé un travail remarquable. Une vingtaine d'ouvrages ont été répertoriés. Pour chacun, la couverture a été reproduite en couleurs, une brève analyse a été réalisée et les renseignements d'usage ont été donnés sur l'auteur, l'éditeur, l'année d'édition et les adresses où l'on peut les consulter.

L'histoire des explorateurs de la pathologie tropicale, de leurs découvertes de maladies nouvelles et leurs modes de transmission, des moyens de s'en prémunir et les soigner, est assez passionnante que pour intéresser un large public.

«Mémoires du Congo» et «Afrika getuigenissen» en appellent donc à leurs membres, actuels et à venir, possesseurs d'informations en ce domaine, pour qu'ils enrichissent de leurs souvenirs le mémorial que méritent les pionniers de cette formidable aventure.

Cet appel s'adresse aussi à ceux qui, au-delà de nos frontières, partout en Europe, souhaitent s'associer à ce devoir de mémoire. Souvenons-nous de ce chercheur anglais, John Everett Dutton, mort à trente et un ans en 1905 à Kasongo, où il traquait l'agent pathogène de la fièvre récurrente et son vecteur le Kimputu. N'oublions pas qu'aux premiers temps du Congo Belge, près de la moitié de ses médecins étaient Italiens.

Nous sommes en contact avec un ophtalmologue allemand, le professeur Kluxen, qui s'est intéressé aux travaux du Dr Jean Hissette, le découvreur, en 1930, des origines filariennes de l'onchocercose, la sinistre «cécité des rivières». Il décrit les circonstances de ces recherches dans un livre abondamment documenté, qu'il accompagne du film réalisé par l'expédition envoyée, en 1934, par Harvard, pour vérifier la découverte.

Avec Edouard Hizette, un ami de Florenville qui l'a assisté dans ses recherches, il a récemment présenté ces documents au public de cette région d'où est originaire le Dr Hissette.

Guido Kluxen et Edouard Hizette sont disposés à nous confier la diffusion publique de leur remarquable travail. A nous de l'organiser.

Si la spectaculaire réussite de «Réalités Congolaises/Congo Close-Up» nous incite à l'optimisme, n'oublions pas l'impérieuse nécessité de «moyens financiers» pour y parvenir.

L'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers célébrera, en 2006, le centième anniversaire de sa fondation par Léopold II. Nous espérons qu'à cette occasion, l'hommage qu'ils méritent sera rendu aux innombrables chercheurs et enseignants qui s'y sont inlassablement dévoués.

Les anciens de Lovanium (UCL et KUL) souhaitent relancer l'historique de l'enseignement universitaire au Congo. Une publication spéciale, relative à la création de Lovanium à Léopoldville et ses préalables à Kisantu, est en préparation.

Souhaitons que des initiatives similaires se penchent sur les efforts qui ont abouti à la fondation de l'Université d'Elisabethville en 1955.

Peut-être aussi, avant qu'elle ne se perde dans la nuit des temps, serait-il justice que l'on recherche l'histoire des modestes écoles qui ont formé tant de nos infirmiers de brousse, sans lesquels la médecine au Congo eut été impossible.

André Vleurinck

CONTACTS AVEC LA COOPERATION BELGE

J'ai pris contact avec le Ministre à la Coopération, M. Armand De Decker, pour lui proposer que la Belgique aide le Congo à créer une institution destinée à former des administrateurs territoriaux congolais. Il m'a demandé de me mettre en rapport avec l'un de ses adjoints Monsieur Pierre Pol Vincke. Ce qui fut réalisé. La proposition faite au Ministre intéresse la Coopération qui estime cependant qu'il ne faudrait pas se limiter à la territoriale mais envisager de former des fonctionnaires congolais au sens large du terme.

Pourquoi avons-nous pensé à former des territoriaux? Il est notoire que l'Etat congolais éprouve de grosses difficultés à gérer l'ensemble du territoire.

Si nous nous référons au passé de la colonisation, il est clair que les administrateurs territoriaux géraient des territoires parfois grands comme la Belgique et assuraient la construction des routes et des ponts, des habitations, rendaient la justice au niveau du territoire et la justice tribale, procédaient à la collecte des impôts, au recensement des populations, à la promotion de l'agriculture, etc. L'administrateur gérait tout son territoire. En 1960, le Congo regroupait 132 territoires, et 18 au Ruanda et Urundi. Les territoires étaient supervisés par les commissaires de district et les gouverneurs de province. Ce système permettait de gérer l'Etat dans son entièreté, avec efficacité.

Ce que les Belges ont réalisé dans le passé pourrait servir aux dirigeants du Congo d'aujourd'hui

«Mémoires du Congo» dispose de témoignages enregistrés d'anciens d'Afrique et d'un film sur la Territoriale, en voie d'achèvement

Ces documents pourraient aider les dirigeants du Congo d'aujourd'hui. La Coopération estime, par ailleurs, que les anciens faisant partie de «Mémoires du Congo» et du «Cercle royal africain et de l'Outre-mer» pourraient mettre leur expérience à sa disposition. Ce serait un geste positif qui permettrait à la Coopération belge d'améliorer son efficacité et d'aider à reconstruire le Congo et d'assister le Rwanda et le Burundi.

La Coopération veut créer, pour mars ou avril 2006, une organisation dénommée «CREAC», soit «Centre de référence d'expertise de l'Afrique Centrale», par voie d'Arrêté Royal. Le CREAC établirait des liens entre les universités, les centres médicaux ainsi qu'avec les ONG. La Coopération estime que «Mémoires du Congo» et le «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» devraient en être membres fondateurs. Le CREAC réalisera un site internet qui permettra aux personnes concernées par l'Afrique de se faire connaître.

Il faut insister sur le fait que notre pays, la Belgique, est considéré par les pays étrangers comme un pays spécialisé sur l'Afrique Centrale.

D'autres initiatives sont envisagées, et notamment la formation d'un corps de volontaires de jeunes Belges pour le secteur de la coopération. Dans le domaine médical, on cherche à réaliser un mécanisme qui permettrait à des médecins d'effectuer des missions de courte durée en Afrique. Ce type de mission est déjà réalisé par une ONG appelée «Médecins sans vacances».

Je maintiens le contact avec la Coopération.

Albert Wautelet

Appréciations de l'oeuvre coloniale belge

Un de nos membres, José Clément, issu de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer à Anvers et ancien Administrateur de Territoire au Ruanda-Urundi, de 1946 à 1961, a rassemblé, au fil du temps, un nombre important de citations, toutes élogieuses, les unes plus que les autres, concernant l'oeuvre coloniale de la Belgique en Afrique centrale.

Il les a découvertes dans des ouvrages ou publications édités en Belgique ou à l'étranger, ainsi que dans des revues spécifiques telles que l'Illustration Congolaise (1921-1940), le Bulletin des Vétérans Coloniaux (1929-1940), la Revue Coloniale Belge/Belgique d'Outremer (1945-1960) et la Revue Congolaise Illustrée, puis Belgo-Congolaise Illustrée (1945-1967).

Depuis quelques années, il en publie régulièrement dans le Bulletin de Congorudi dont il est rédacteur depuis près de trente ans.

Ces appréciations émanent de nombreuses personnalités, la plupart étrangères et de nationalité, comme de professions, les plus diverses: historiens, scientifiques, dirigeants politiques ou d'entreprises, écrivains, journalistes, artistes etc.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'en faire une compilation, en vue d'une diffusion la plus large possible. Un recueil est donc en préparation à cette fin. Il comportera une trentaine de pages.

Ceux qui désireraient acquérir ce document peuvent en faire la demande à notre siège administratif: chaussée de Vleurgat 82 à 1050 Bruxelles. La participation aux frais (photocopies et expédition) sera minime et dépendra du nombre de demandes.

Nos journées de projection

Nous en avons encore organisé neuf en 2005, avec un succès toujours égal. Depuis l'origine, fin 2003, 89 de nos enregistrements individuels ont été projetés. Les dernières journées ont été agrémentées par la projection de grands films tels que «Réalités Congolaises» de Robert Bodson, «La vie est belle» de Benoît Lamy et un film réalisé en 1956 sur l'Union Minière.

Cette formule ayant rencontré une approbation générale, sera maintenue à l'avenir. Les journées de projections reprendront dès le mois de mars

Comptes de l'exercice 2005

Voici ces comptes arrêtés provisoirement. Ils sont susceptibles de subir encore quelques très légères modifications avant d'être présentés à l'agrément du Conseil d'Administration et à l'approbation du réviseur d'entreprises.

RECETTES

cotisations	13.235,80 €
ventes cassettes	995,01 €
dons	1.050,00 €
activités	1.502,00 €
subventions	- €
livres Noterman	662,68 €
livres Stengers	- 2.587,67 €
livres Leclerq	430,33 €
film Bodson	3.222,02 €
total	18.510,17 €

Trésorerie:

au 31/12/2004	13.549,85 €
recettes	18.510,17 €
dépenses	- 12.112,72 €
à terme	- 10.000,00 €
solde banque	9.947,30 €

DEPENSES

frais divers	- 7.743,91 €
frais d'exploitation	- 1.328,13 €
loyers	- 3.040,68 €
total	- 12.112,72 €
à terme	- 10.000,00 €
	- 22.112,72 €

Résultat de l'exercice:

recettes	18.510,17 €
Dépenses	- 12.112,72 €
résultat	6.397,45 €

SI VOUS VOULEZ

**EN SAVOIR D'AVANTAGE ET/ OU
PARTICIPER AU TRAVAIL D'UNE DE NOS EQUIPES**

**ADRESSEZ-VOUS À NOTRE
NOUVELLE ADRESSE:**

82, chaussée de Vleurgat – 1050 Bruxelles

E-mail gh@lambert.as